

NATION

JOURNÉE DE RÉFLEXION SUR LES BIOCARBURANTS

«Enjeux et défis liés au développement des biocarburants au Bénin»

La salle de conférence du palais des congrès de Cotonou a servi de cadre, hier, à une journée de réflexion sur les biocarburants avec pour thème : «Enjeux et défis liés au développement des biocarburants au Bénin». C'était en présence du secrétaire Général du Ministère des Mines, de l'énergie et de l'Eau, Gabriel Danssou et du président du GRS-ONG.

Romuald A.

Les experts les plus optimistes estiment que dans une cinquantaine d'années, le manque du pétrole sera manifesté. Pour faire face à cette crise annoncée, il est urgent de trouver des énergies alternatives et renouvelables. L'énergie éolienne, solaire ou les biocarburants, sont quelques solutions. Les carburants «verts» ou les biocarburants sont des carburants produits à partir des végétaux. Depuis peu, l'accent s'est porté sur les biocarburants liquides, notamment le bioéthanol et le biodiesel. Ces derniers sont en plein essor avec une



Le Ministre de l'Énergie

croissance mondiale de 15% par an durant les cinq dernières années. Le Bénin, comme les autres pays de l'Afrique sud-saharienne, manifeste sa volonté de ne pas rester en marge de cette nouvelle dynamique comme le témoigne le récent voyage du président YAY Boni au Brésil. Le développement des filières biocarburants a été toujours abordé sous l'angle de promotion du développement durable relatif à la

protection de l'environnement par le respect des engagements du protocole de Kyoto. Mais l'enjeu pour l'agriculture béninoise concerne, certes, la préservation des ressources naturelles par la réduction de la forte pression sur les ressources forestières, par l'utilisation du bois énergétique qui assure plus de 70% de l'énergie utilisée mais également le développement de la production vivrière qui est fortement déficitaire.

CONFÉRENCE DE PRESSE DE LA LDCB

La LDCB lance un vibrant appel à tous les consommateurs pour soutenir les actions du gouvernement.

Le Mercredi dernier s'est tenu à la «Maison des Médias» de Cotonou, une conférence de presse organisée par la Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDRB). C'était pour soutenir le gouvernement suite aux mesures prises contre la cherté de la vie lors de son conseil extraordinaire des ministres du vendredi 30 Novembre 2007.

R. ALINGO

Ces mesures dont certaines sont à effet immédiats et les autres à moyen terme visent à permettre aux consommateurs de jouir efficacement de leurs maigres moyens économiques érodés par la cherté des produits de première nécessité sur les marchés ces derniers mois. A en croire les propos du président de la Ligue pour la Défense du consommateur au Bénin, «à l'approche des fêtes, les commerçants importent massivement des produits de grandes consommations qui, des fois, sont impropres à la consommation». Ces produits sont vendus aux consommateurs à de très bas prix au mépris de la santé de ce dernier. Cette année, il y a présentement des tonnes de viandes impropres à la consommation sur le territoire national et les tractations pour leur destination piètent toujours entre la direction de l'élevage, la di-

rection de l'hygiène, la police environnementale et la mairie de Cotonou. La Ligue pour la Défense du Consommateur au Bénin (LDRB) œuvre donc pour une consommation durable, tire la sonnette d'alarme et invite les autorités compétentes de notre Etat, en l'occurrence celle des structures en charge de contrôler la qualité des produits, à procéder au contrôle des produits dans les différents marchés sur toutes l'étendue du territoire national pour mettre hors d'état de nuire tout contrevenant au respect des normes de sécurité sanitaire des aliments.

En tout état de cause, la LDRB appelle les consommateurs à faire preuve de vigilance dans le choix et la consommation des produits cédés actuellement sur les marchés en vue de garantir leur propre sécurité sanitaire et, par ricochet, leur épanouissement socio-économique.

1^{ER} ATELIER RÉGIONAL SUR LA GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS EN MILIEU URBAIN EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

Former les porteurs de projets à l'élaboration de projet ECOSANTE

La salle de conférence de l'hôtel du Port de Cotonou a servi de cadre, Mardi dernier à un atelier régional sur le thème « Gestion des déchets ménagers en milieu urbain et périurbain en Afrique de l'ouest et du centre dans le cadre du NEPAD par l'approche ECOSANTE ». C'était en présence du professeur Benjamin FAYOMI et du recteur d'université d'Abomey-calavi.

Romuald ALINGO

Le premier atelier régional est un atelier de lancement et d'information sur la gestion des déchets ménagers en milieu urbain et

périurbain en Afrique de l'ouest et du centre dans le cadre du NEPAD par l'AES. C'est un atelier de haut niveau qui réunit les spécialistes et partenaires iden-

tifiés dans chacun des pays concernés, dont les résultats permettront le démarrage des activités du projet au niveau national. L'objectif général de cet atelier est de renforcer les capacités des institutions pertinentes, des décideurs, des chercheurs, des apprenants sur le thème de l'atelier. Concernant les objectifs spécifiques de l'atelier, nous pouvons retenir des termes comme :

- Harmoniser au plan régional les points de vue sur la gestion des déchets mé-

nagers en milieu urbain et périurbain.

- Présenter l'approche ECOSANTE et les termes de références pour l'élaboration des projets nationaux et régionaux.

- Elaborer les modules d'enseignement sur l'AES, prenant en compte la gestion des déchets ménagers.

- Former les porteurs de projets ECOSANTE sur la gestion des déchets ménagers et enfin, planifier les activités de finalisation des projets au niveau national et régional.

Le Ministre de la Santé